

**D.U.
ASSURANCE DE PERSONNE
EN MÉDECINE ET EN EXPERTISE**

Responsables Universitaires : Prs S. OUSTRIC et N. TELMON

Durée : 1 an

Accès :

Formation continue :

- Docteurs en médecine inscrits au conseil de l'ordre en France.

Critères de sélection :

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s).

Nombre de places limité à 30.

Objectifs pédagogiques :

Module 1 : Principes généraux de l'assurance de personnes

Module 2 : La souscription en assurances de personne

Module 3 : La mission d'expertise

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITES d'EVALUATION du DU*
Présentiel
Contrôle continu
Examen final ECRIT
Examen final ORAL

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U.

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques : 800 euros

Renseignements :

Faculté de médecine Toulouse Rangueil - 133 Route de Narbonne

Mail : michel.bismuth@dumg-toulouse.fr